



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC**

**11 Laurier St./11 rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5**

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

APPLICATION FOR PREQUALIFICATION FOR
THE NATIONAL WAR MEMORIAL
RESTORATION PROJECT PHASE II - LETTER
OF INTEREST.

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Construction Services Division/Division des services de
construction
11 Laurier St./11 Rue Laurier
3C2, Place du Portage
Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet PREQUAL - MODERNISATION MNG - PHASE	
Solicitation No. - N° de l'invitation EP076-161910/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client 20161910	Date 2016-01-26
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$FG-356-68795	
File No. - N° de dossier fg356.EP076-161910	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-02-02	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Lagacé, Hélène	Buyer Id - Id de l'acheteur fg356
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-0060 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-8335
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	
PWGSC/TPSGC National Capital Area (Ottawa) National War Memorial Confederation Square (Ottawa)	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Cette modification 002 est émise pour répondre aux questions soumises par les soumissionnaires potentiels.

.....

Question 2

Question 2.1 a

Concernant 3.2 a), Lettres de référence pour le projet – Annexe A, si une coentreprise répond à la présente préqualification, est-ce que chaque partie faisant partie de celle-ci doit fournir deux (2) lettres de référence (comme envisagé dans la présente section concernant un entrepreneur), ou est-ce que l'une des parties peut fournir les deux (2) lettres de référence? De plus, est-ce que la coentreprise doit avoir réalisé deux (2) projets de construction qui satisfont aux exigences de la présente préqualification? Veuillez fournir des précisions.

Réponse:

L'information requise doit être soumise en conformité avec la Modification 001.

Question 2.1 b

Est-ce que la même structure s'applique aux gestionnaires de projet et aux surintendants? Veuillez fournir des précisions.

Réponse:

L'information requise doit être soumise en conformité avec la Modification 001.

Question 2.2

En ce qui concerne 3.2 b), Lettre de référence – gestionnaire(s) de projet – Annexe B, il ne semble pas être obligatoire que le gestionnaire de projet ait complété des projets de construction lorsqu'il était à l'emploi de l'entrepreneur qui répond à la présente pré-qualification. Veuillez fournir des précisions.

Réponse:

L'information requise doit être soumise en conformité avec la Modification 001.

Question 2.3

En ce qui concerne 3.2 c), Lettre de référence – Surintendant(s) –Annexe C, il ne semble pas être obligatoire que le surintendant ait complété des projets de construction lorsqu'il était à l'emploi de l'entrepreneur qui répond à la présente préqualification. Veuillez fournir des précisions

Réponse:

Non, il n'est pas nécessaire d'avoir été à l'emploi de l'entrepreneur qui répond à la présente préqualification.

Question 2.4

Les points 2 et 3 ci-dessus laissent entendre que plus d'un (1) gestionnaire de projet ou surintendant peut être inscrit. Existe-t-il un nombre minimal de gestionnaires de projet et de surintendants qui peuvent être inscrits? De quelle façon le nombre de gestionnaires de projet et de surintendants inscrits affectera les points attribués dans la notation? Veuillez fournir des précisions.

Réponse:

Pour 3.2 b) et 3.2 c), il n'y a aucun nombre maximal en autant que la conformité à la lettre d'intérêt soit respectée.

Question 2.5

Concernant 3.3, Liste des ressources, sous la colonne « Nom complet de la ressource proposée », est-ce que le nom d'une organisation devrait être inscrit ou le nom d'un individu? Comment la réponse à cette question a-t-elle des incidences sur la pertinence des autres colonnes? Veuillez fournir des précisions.

Réponse:

Veuillez-vous référer à l'article 3.3.1.1 – Liste des ressources.

Question 2.6

Concernant le point numéro 5 ci-dessus, restaurateur des métaux et de la maçonnerie figure dans la première colonne. Bien que le terme « conservateur » ne soit pas défini dans la pré-qualification, il a une signification très distincte et exige des qualifications très particulières dans le domaine du patrimoine, et un restaurateur de métaux et un restaurateur de maçonnerie sont deux (2) entités complètement distinctes. Quelle est l'intention? Veuillez fournir des précisions.

Réponse:

La portée des travaux pour la phase II englobe la restauration du bronze et la restauration de la maçonnerie qui sont deux disciplines distinctes.

Question 2.7

Concernant 3.6, Méthode de sélection, existe-t-il un nombre minimum ou maximum d'entrepreneurs qui seront acceptés dans le cadre de la phase 1 – Préqualification, ou est-ce que tous les entrepreneurs qui remplissent les exigences minimales en matière de notation seront invités à participer à la phase 11 – Appel d'offres (AO)? Veuillez fournir des précisions.

Réponse:

Il n'y a pas de nombre minimal ou maximal pour cette exigence.

.....

Question 3

Question 3.1

À la section 3.1.2.2, il est stipulé que toutes les soumissions seront évaluées et assignées une note en fonction des exigences évaluées 3.2, 3.3 et 3.4. Pourriez-vous m'indiquer de quelle façon 3.2 est évalué étant donné qu'aucune valeur numérique lui est attribuée.

Réponse:

La section 3.2 ne comporte pas une échelle de points. Par contre, toutes les exigences obligatoires indiquées à la partie 3.2 doivent être remplies pour pouvoir passer à une autre étape de l'évaluation. L'information requise doit être soumise en conformité avec la Modification 001

Question 3.2

Concernant 3.2, veuillez m'indiquer si les projets patrimoniaux qui ont plus de cinq ans seront évalués, ou s'ils ne satisferont pas aux exigences obligatoires et par conséquent, ne seront plus pris en considération.

Réponse:

Si le projet date de plus de cinq (5) ans et comprendrait une composante patrimoniale, ceci serait acceptable en autant que l'autre projet ait été complété dans les cinq (5) dernières années.

Fin de la modification